



La retraite avec un enfant handicapé

Par **tendem**, le **02/01/2011** à **08:44**

Bonjour,j'ai une question a poser a propos de la retraite de ma maman qui est née en 1949
Moi je suis née avec une handicapé au qu'elle mes parents non pas fait les démarche
administratif pour que je sois reconnus handicapé, car ils ne comprenaient pas le français et
ne connaissais pas les droit qui'ils pouvais avoir . Mois à l'age de mes 18 ans j'ai fait une
demande de reconnaissance de ravitailleur handicaper que j'ai obtenue . Ma question est ce
que maman peut être reconnue pour avoir élevée un enfant handicapé quand même pour le
calcul de ça retraite. Cordialement

Par **P.M.**, le **02/01/2011** à **16:27**

Bonjour,
Il conviendrait de vous rapprocher de la CARSAT de votre département...